

**NATIONS
UNIES**



Mécanisme international appelé à exercer
les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux

Affaire n° : MICT-13-55-A

Date : 22 février 2019

FRANÇAIS

Original : Anglais

LA CHAMBRE D'APPEL

Devant : M. le Juge Vagn Joensen, Président
M. le Juge William H. Sekule
M. le Juge José R. de Prada Solaesa
M^{me} le Juge Graciela S. Gatti Santana
M. le Juge Ivo Nelson de Caires Batista Rosa

Assistée de : M. Olufemi Elias, Greffier

Ordonnance rendue le : 22 février 2019

LE PROCUREUR

c.

RADOVAN KARADŽIĆ

DOCUMENT PUBLIC

**ORDONNANCE FIXANT LA DATE DU
PRONONCÉ DE L'ARRÊT**

Le Bureau du Procureur

M. Serge Brammertz
M^{me} Laurel Baig
M^{me} Barbara Goy

Les Conseils de Radovan Karadžić

M. Peter Robinson
M^{me} Kate Gibson

LA CHAMBRE D'APPEL du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux (respectivement la « Chambre d'appel » et le « Mécanisme »)¹,

VU le jugement rendu le 24 mars 2016 par la Chambre de première instance du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie saisie de l'espèce²,

SAISIE des appels interjetés par Radovan Karadžić et par le Bureau du Procureur du Mécanisme contre le jugement rendu en l'espèce³,

ATTENDU que le procès en appel dans cette affaire s'est déroulé les 23 et 24 avril 2018⁴,

EN VERTU de l'article 144 D) du Règlement de procédure et de preuve du Mécanisme,

ORDONNE que l'arrêt en l'espèce sera prononcé en audience publique à La Haye (Pays-Bas) le mercredi 20 mars 2019 à 14 heures.

Fait en anglais et en français, la version en anglais faisant foi.

Le 22 février 2019
La Haye (Pays-Bas)

Le Président de la Chambre
d'appel

/signé/

Vagn Joensen

[Sceau du Mécanisme]

¹ Ordonnance portant désignation de juges dans une affaire dont est saisie la Chambre d'appel, 20 avril 2016 ; Ordonnance portant remplacement d'un juge dans une affaire dont est saisie la Chambre d'appel, 27 septembre 2018, p. 1.

² *Le Procureur c. Radovan Karadžić*, affaire n° IT-95-5/18-T, *Public Redacted Version of Judgement Issued on 24 March 2016*, 24 mars 2016 (« Jugement »).

³ Voir *Radovan Karadžić's Notice of Appeal*, document public avec annexe confidentielle, 22 juillet 2016 ; *Radovan Karadžić's Appeal Brief*, confidentiel, 5 décembre 2016 (version publique expurgée déposée le 23 décembre 2016) ; *Prosecution Response Brief*, confidentiel, 15 mars 2017 (version publique expurgée déposée le 16 mai 2017) ; *Radovan Karadžić's Reply Brief*, confidentiel, 6 avril 2017 (version publique expurgée déposée le 19 avril 2017). Voir aussi *Prosecution's Notice of Appeal*, 22 juillet 2016 ; *Prosecution Appeal Brief*, confidentiel, 5 décembre 2016 (version publique expurgée déposée le 11 janvier 2017) ; *Radovan Karadžić's Response Brief*, confidentiel, 15 mars 2017 (version publique expurgée déposée le 15 mars 2017) ; *Prosecution Reply Brief*, confidentiel, 6 avril 2017 (version publique expurgée déposée le 16 mai 2017).

⁴ Compte rendu d'audience en anglais (« CR »), p. 84 à 236 (23 avril 2018) ; CR, p. 237 à 316 (24 avril 2018). Voir aussi Ordonnance fixant la date du procès en appel et celle d'une conférence de mise en état, 27 février 2018.